

AU COURS DES 50 DERNIÈRES ANNÉES, LE CELSA A CONSTRUIT ET AFFINÉ SON PROJET SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE AUTOUR DE VALEURS ET DE PRINCIPES CONSTITUTIFS, ÉTAYÉS SUR LA SYNERGIE ENTRE LE MONDE UNIVERSITAIRE ET LE MONDE PROFESSIONNEL. LE CHOIX ET LA CONSTRUCTION DU POSITIONNEMENT SCIENTIFIQUE, LE MODÈLE PÉDAGOGIQUE ET LES STRUCTURES ORGANISATIONNELLES SONT VALIDÉS ET LÉGITIMÉS PAR LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET LE MONDE SOCIO-ÉCONOMIQUE. LES RÉSULTATS SONT PROBANTS, LES INDICATEURS EN TÉMOIGNENT. LE CELSA BÉNÉFICIE D'UNE EXPÉRIENCE ET D'UNE EXPERTISE RECONNUES DANS SON DOMAINE D'ACTION : LES SCIENCES ET LA FORMATION AUX MÉTIERS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION. MU PAR LA DYNAMIQUE DE SES ACTEURS, SOLLICITÉ PAR DE NOMBREUX PUBLICS QUI PORTENT UN INTÉRÊT POUR LA COMMUNICATION ACCRU PAR LES BOULEVERSEMENTS CONTEMPORAINS, LE CELSA PROPOSE DE POURSUIVRE SA MISSION EN DÉMULTIPLIANT SON RAYON D'ACTION. IL S'AGIT DE PRENDRE APPUI SUR LES LIGNES DE FORCE ACTUELLES POUR FORGER UN PROGRAMME TENANT COMPTE DES ÉVOLUTIONS PERCEPTIBLES ET DES ATTENTES EXPRIMÉES. POUR POURSUIVRE SUR SA LANCÉE ET DÉPLOYER SON PROGRAMME D' ACTIONS DANS LES ANNÉES QUI S'ANNONCENT, LE CELSA DOIT AUGMENTER SES MOYENS EN PERSONNEL, PATRIMONIAUX ET FINANCIERS.

LA LOI DITE « LRU » DONNE MISSION AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE DÉVELOPPER NOTAMMENT LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE, LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DE SES RÉSULTATS, LA PROFESSIONNALISATION ET L'INSERTION DES ÉTUDIANTS. CES ACTIVITÉS SONT GÉNÉTIQUEMENT INSCRITES DANS L'HISTOIRE DU CELSA QUI ENTEND CONTINUER SUR CES TRACES, DANS SON SECTEUR DE RÉFÉRENCE.

CHAIRE

POUR L'INNOVATION ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES DANS LA COMMUNICATION ET LES MÉDIAS

LE CELSA EN QUELQUES DATES

1957

- LANCEMENT EN SORBONNE DES CONFÉRENCES PROFESSIONNALISANTES À DESTINATION DES ÉTUDIANTS LITTÉRAIRES DE LICENCE

1965

- CRÉATION DU CENTRE D'ÉTUDES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES APPLIQUÉES (CELSA)

1981

- RECONNAISSANCE DE LA SECTION JOURNALISME PAR LA PROFESSION

1985

- LE CELSA DEVIENT L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, ÉCOLE INTERNE À L'UNIVERSITÉ PARIS IV SORBONNE

1986

- CRÉATION DU MAGISTÈRE DE COMMUNICATION

1989

- CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN INFORMATION ET COMMUNICATION

1991

- CRÉATION DU GROUPE DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES SUR LES PROCESSUS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (GRIPIC)

2005

- CRÉATION DU DÉPARTEMENT CONSACRÉ AUX MÉDIAS ET À LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE
- ADHÉSION À LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES
- CRÉATION DU PREMIER FORUM DES ENTREPRISES

2006

- CRÉATION EN PARTENARIAT AVEC LA SORBONNE DE L'EXÉCUTIVE MBA « MANAGEMENT, COMMUNICATIONS ET SOCIÉTÉS »

2007

- OUVERTURE À L'APPRENTISSAGE DU MASTER 2 « MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION »

2008

- OUVERTURE D'UN MASTER « MARKETING, MANAGEMENT ET COMMUNICATION » À ABU DHABI
- OUVERTURE D'UN MASTER « COMMUNICATION ET TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES » EN CO-HABILITATION AVEC L'ÉCOLE DES MINES D'ALÈS
- OUVERTURE D'UN MASTER « COMMUNICATION POLITIQUE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES » EN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
- OUVERTURE À L'APPRENTISSAGE DU MASTER 2 « BRANDING ET PENSÉE CRÉATIVE »

2009

- OUVERTURE À L'APPRENTISSAGE DU MAGISTÈRE « MANAGEMENT DE LA COMMUNICATION »

2011

- OUVERTURE D'UN CURSUS POUR L'INNOVATION ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES DANS LES MÉDIAS ET LA COMMUNICATION

EN 50 ANS D'EXISTENCE, SOUTENU PAR SES ET PAR L'UNIVERSITÉ DE LA SORBONNE, LE UNE RÉPUTATION D'EXCELLENCE.

Pionnier dans la professionnalisation des études universitaires, il est devenu **une école de référence, membre de la conférence des grandes écoles**, pour la formation aux métiers de l'information et de la communication à laquelle est adossé un centre de recherche reconnu par ses pairs pour sa rigueur scientifique.

La qualité de ses formations, portée par l'exigence des enseignants issus de la communauté universitaire et des enseignants professionnels associés, concilie les humanités classiques qui ont fait la réputation de la Sorbonne avec les pratiques professionnelles.

Grâce à la **formation en alternance** et à la fertilisation croisée entre l'université et le monde professionnel, le CELSA forme des cadres de haut niveau à fort potentiel disposant de compétences intellectuelles, pratiques et comportementales appréciées par les entreprises. L'ouverture d'esprit et l'expertise des étudiants du CELSA sont reconnues par les recruteurs puisque 85 % des étudiants sont déjà en poste dans les deux mois qui suivent la fin de leur scolarité.



INSTANCES DE TUTELLE CELSA S'EST FORGÉ

À l'écoute des mutations sociales du monde contemporain et des problématiques émergentes, le CELSA a su développer des **formations innovantes** intégrant les mutations technologiques du champ de l'information et de la communication.

Sept parcours thématiques de formation et de recherche sont proposés aux étudiants accueillis au CELSA après une sélection exigeante :

- Journalisme
- Communication des entreprises et des institutions
- Communication, médias et médiatisation
- Marketing, publicité et communication
- Ressources humaines et communication
- Magistère de communication
- Master recherche études et développement

À partir d'un tronc commun, les étudiants reçoivent une formation spécialisée alternant période d'enseignement à l'école et **stage professionnalisant en entreprises** et, pour la plupart, séjour d'études ou stage professionnel à l'étranger. Les taux de réussite aux

examens témoignent de l'efficacité de l'enseignement en groupe restreint couplé à un tutorat renforcé.

À la formation classique s'ajoutent, depuis deux ans, **des formations en apprentissage** ouvertes aux étudiants de master 2 pour le marketing et les ressources humaines et, en 2010, pour la communication.

La légitimité du CELSA se nourrit du **réseau d'experts** qu'il a fédéré depuis une cinquantaine d'années et du dynamisme de ses anciens élèves. Les associations étudiantes très actives (le Bureau des élèves, la Junior entreprise) ainsi que l'Association des anciens élèves sont encouragées par l'école car elles contribuent, par leurs activités culturelles, sportives, humanitaires et festives, à la notoriété du CELSA auprès de publics nombreux et variés.



PRIX ET RÉCOMPENSES REÇUS EN 2009

- MARIANE BEGNON, ÉTUDIANTE EN MASTER RECHERCHE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, A REÇU L'UNE DES BOURSES LVMH ASIE POUR SON PROJET « DE L'UTOPIE À LA RÉALITÉ, LES ACTEURS ALTERNATIFS DU RÉENCHANTEMENT URBAIN À SÉOUL : TENDANCES ET ENJEUX DES MUTATIONS DE LA VILLE EN CORÉE DU SUD »
- NICOLAS CHAUVIN, ÉTUDIANT EN JOURNALISME, A REÇU L'UNE DES TROIS BOURSES LAUGA-DELMAS EUROPE 1
- LA TROUPE L'ENTR'ACTE A REÇU LE PRIX DU MEILLEUR SPECTACLE ET LE PRIX COLLECTIF DE LA MEILLEURE INTERPRÉTATION FÉMININE AU FESTIVAL DE THÉÂTRE DES GRANDES ÉCOLES *REIMS MONTE EN SCÈNE* POUR LEUR INTERPRÉTATION DE L'ATELIER DE JEAN-CLAUDE GRUMBERG
- L'ÉQUIPE DE CELSA VOILE A REMPORTÉ LE TROPHÉE 100 % FÉMININ À LA 41^e COURSE DE L'EDHEC.
- ANNA BRITZ, ÉTUDIANTE EN MASTER JOURNALISME, A ÉTÉ SÉLECTIONNÉE POUR LE FOREIGN CORRESPONDANTS PROGRAMME (FCP), ORGANISÉ PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA FINLANDE.
- LOUBNA ANAKI, ÉTUDIANTE EN MASTER JOURNALISME, A REÇU LA BOURSE JEAN D'ARCY DANS LA CATÉGORIE RÉDACTEUR-REPORTER POUR FRANCE 2.
- AURE MONDET, DIPLÔMÉE DU MASTER COMMUNICATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2007, A REÇU LE PRIX 2009 DU MEILLEUR MÉMOIRE DE COMMUNICATION PUBLIQUE POUR SON TRAVAIL SUR « L'USAGE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE DANS LA GESTION ET LA POLITIQUE LOCALES »

LE CELSA AMBITIONNE DE DÉVELOPPER DANS LA PROCHAINE DÉCENNIE LES ATOUTS, LES COMPÉTENCES ET LES SAVOIR-FAIRE OPÉRATIONNELS QUI ONT BÂTI SA RÉPUTATION ET SA LÉGITIMITÉ EN RENFORÇANT SES LIENS AVEC LE MONDE SOCIO-ÉCONOMIQUE.

Proposer des cursus innovants dans le cadre de partenariats ciblés

Le CELSA compte se développer sans perdre son identité en proposant de nouveaux cursus « hors les murs » **en partenariat avec des grandes écoles**. À la rentrée 2008, un master « communication et technologies numériques » a ouvert ses portes à l'école des mines d'Alès. En 2008, le CELSA et l'ENA ont également mis en commun leurs compétences dans le cadre d'un master « communication politique des institutions publiques » destiné aux élèves de la section internationale de l'ENA.

Afin de répondre aux attentes du monde socio-économique, d'autres projets sont en cours de finalisation : l'ouverture à l'apprentissage du magistère de communication à la rentrée 2009 et, à l'horizon 2010, l'ouverture d'un diplôme entrepreneurial centré sur l'innovation et la création d'entreprises dans les médias et la communication.

Consolider l'ouverture internationale

L'université Paris-Sorbonne, à laquelle est rattaché le CELSA, a ouvert en 2007 un établissement à Abu Dhabi dans les Émirats arabes unis au cœur d'un pôle économique et culturel en plein développement. Le CELSA participe à ce partenariat depuis son lancement en proposant aux étudiants du Proche-Orient un master « marketing, management et communication ». Il entend **développer son ouverture internationale** en s'associant à la *City University of New-York* (CUNY) et l'*Annenberg school for communication* de l'université de Pennsylvanie. Dans le sillage de la Sorbonne, le CELSA compte poursuivre ses relations

avec les pays francophones, le Maghreb, l'Europe de l'Est, l'Amérique du sud et l'Asie.

Les échanges fructueux entre le CELSA et ses partenaires, concrétisés par l'invitation de professeurs étrangers ou les échanges universitaires, participent également de l'ouverture internationale. Dans cette perspective, l'école porte une attention particulière à l'apprentissage des langues étrangères et encourage la mobilité de ses étudiants dans le cadre du D.U. (diplôme universitaire) « Sociétés, cultures et pratiques professionnelles ».

Favoriser l'emploi

L'insertion professionnelle et l'emploi constituent une préoccupation essentielle pour le CELSA depuis sa création. Afin de poursuivre cette action, le CELSA compte développer son **Observatoire des métiers de l'information et de la communication** ainsi que son **Bureau d'aide à l'insertion professionnelle**



afin de répondre aux exigences tant des recruteurs que de leurs futurs collaborateurs.

De même, le **Forum entreprises du CELSA**, qui connaît un développement continu depuis son lancement en 2005, permet la mise en relation des étudiants avec le monde de l'entreprise et, à ce titre, doit être élargi à de nouveaux partenaires.

Depuis plus de 30 ans, le CELSA s'est attaché à développer la **formation continue** dans le domaine de l'information et de la communication en proposant des formations diplômantes et non diplômantes bâties pour répondre aux attentes des entreprises et de leurs salariés.

Le CELSA propose également aux salariés de les accompagner dans une démarche de **VAE (validation des acquis de l'expérience)** leur permettant de valoriser leur expérience professionnelle afin d'obtenir la totalité ou une partie d'un diplôme dans leur champ de compétences.

Le CELSA, grâce au soutien de la ville de Neuilly-sur-Seine où il est implanté, souhaite intensifier son ancrage local afin de tirer profit du potentiel économique exceptionnel offert par le département des Hauts-de-Seine. **L'incubateur** destiné à favoriser la création d'entreprises constituera prochainement le prolongement logique du diplôme entrepreneurial.

Développer la recherche

Les travaux du laboratoire du CELSA, le GRIPIC (Groupe de recherches interdisciplinaires sur les processus d'information et de communication) sur les enjeux de la communication et ses processus sont reconnus dans le monde universitaire pour leur pertinence et leur qualité. Le CELSA souhaite développer ce pôle de recherche étoffé afin de répondre plus efficacement aux sollicitations de ses partenaires dans le cadre de contrats de recherche publics ou privés. Cela suppose notamment de >



FORUM EMPLOI

QUELQUES EXEMPLES DE CONTRATS DE RECHERCHE RÉALISÉS PAR L'ÉQUIPE DU GRIPIC AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

- ÉTUDE DE L'IMAGE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES DANS LES MÉDIAS ;
- ÉTUDE DES NOTIONS DE « TREND SENTTERS » ; DE « COOL » ET D' « EXCITEMENT » POUR LE COMPTE DE GRANDES MARQUES INTERNATIONALES ;
- ÉTUDE SUR L'USAGE DU TÉLÉPHONE MOBILE POUR LE COMPTE D'OPÉRATEURS DE TÉLÉPHONIE ;
- ÉTUDE SUR LES NOUVELLES ÉVOLUTIONS DU COMMERCE ETHNIQUE POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE...

- > **soutenir les jeunes chercheurs** dans leur démarche et d'accroître l'attractivité déjà forte du groupe de recherche de l'école.

Le savoir-faire des chercheurs du CELSA est très largement reconnu par la communauté scientifique et professionnelle. **La valorisation de travaux de recherche** des enseignants-chercheurs et des doctorants passe par le développement des supports de communication qu'ils soient classiques (revue *Communication & langages*) ou numériques (*mediata.fr*) par exemple, mais aussi par la publication sélective des travaux de recherche, de mémoires ou d'enquêtes et l'organisation de conférences thématiques, journées d'études, colloques centrés sur les formes et les enjeux contemporains de l'information et de la communication.

Moderniser les conditions de travail

Le CELSA se doit d'offrir à ses étudiants des conditions de travail optimales et les matériels les plus

performants. Chaque année, l'école renouvelle, en grande partie grâce à la taxe d'apprentissage versée par les entreprises, le matériel informatique, audiovisuel et documentaire mis à disposition de ses étudiants.

Dès 2009, le CELSA lance un **ambitieux programme immobilier** qui permettra d'accueillir les étudiants dans des locaux rénovés et spacieux. Un amphithéâtre de 155 places et une nouvelle bibliothèque verront le jour d'ici 2010, tandis que les locaux pédagogiques seront reconfigurés afin de permettre l'installation d'un nouvel espace multimédias et d'une salle de presse des plus modernes. De plus, les locaux seront aménagés afin qu'aucun étudiant ne soit exclu en raison de son **handicap**.

Enfin, **l'environnement numérique** sera développé afin de faciliter le travail collectif et le partage du savoir.

Promouvoir l'excellence

Le CELSA apporte son soutien aux nombreuses initiatives associatives, culturelles ou humanitaires qui nourrissent l'« esprit école » et contribuent à son rayonnement. De nouvelles sources de financement sont nécessaires pour accompagner davantage d'initiatives. Des **bourses** doivent permettre non seulement de récompenser les étudiants les plus méritants, les mémoires les plus remarquables ou les projets les plus innovants, mais aussi de **favoriser la promotion sociale et la diversité au sein de l'école**.

Les premières cérémonies de remise de diplômes en fin d'année, organisées en présence de parrains prestigieux, doivent être généralisées à toutes les promotions et s'ancrent dans la durée.



PROMOTION MBA 2007/2008

LE CELSA EN QUELQUES CHIFFRES

25 ÉTUDIANTS EN MOYENNE PAR FORMATION

3 DIPLOMÉS PRÉPARÉS EN L.M.D., 7 SPÉCIALITÉS ET 18 OPTIONS DE MASTER

PLUS DE **1 000** ÉTUDIANTS DONT 60 EN APPRENTISSAGE À LA RENTRÉE 2009

13 % D'ÉTUDIANTS BOURSIERS EN FORMATION INITIALE

35 THÈSES EN COURS

526 MÉMOIRES DE MASTER SOUTENUS EN 2009

CONCOURS D'ENTRÉE 2009-2010 :
3 300 CANDIDATS EN LICENCE ET MASTER 2

DURÉE DES ÉTUDES : **1, 2 OU 3 ANNÉES** SELON LE CURSUS

PLUS DE **400** PROFESSIONNELS CHARGÉS DE COURS

56 ENTREPRISES PRÉSENTES AU 5^e FORUM ENTREPRISES DU CELSA EN 2009

83 % DES ÉTUDIANTS SONT RECRUTÉS DANS LES DEUX MOIS QUI SUIVENT LEUR FIN DE SCOLARITÉ

SALAIRE MOYEN DES JEUNES DIPLOMÉS EN 2009 :
30,4 K€

4 000 OFFRES DE STAGES PAR AN

PLUS DE 1 000 OFFRES D'EMPLOIS JEUNES DIPLOMÉS PAR AN

PLUS DE **20 ANS** D'EXPÉRIENCE POUR LA JUNIOR COMMUNICATION, MEMBRE DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DES JUNIOR ENTREPRISES



ET DEMAIN...

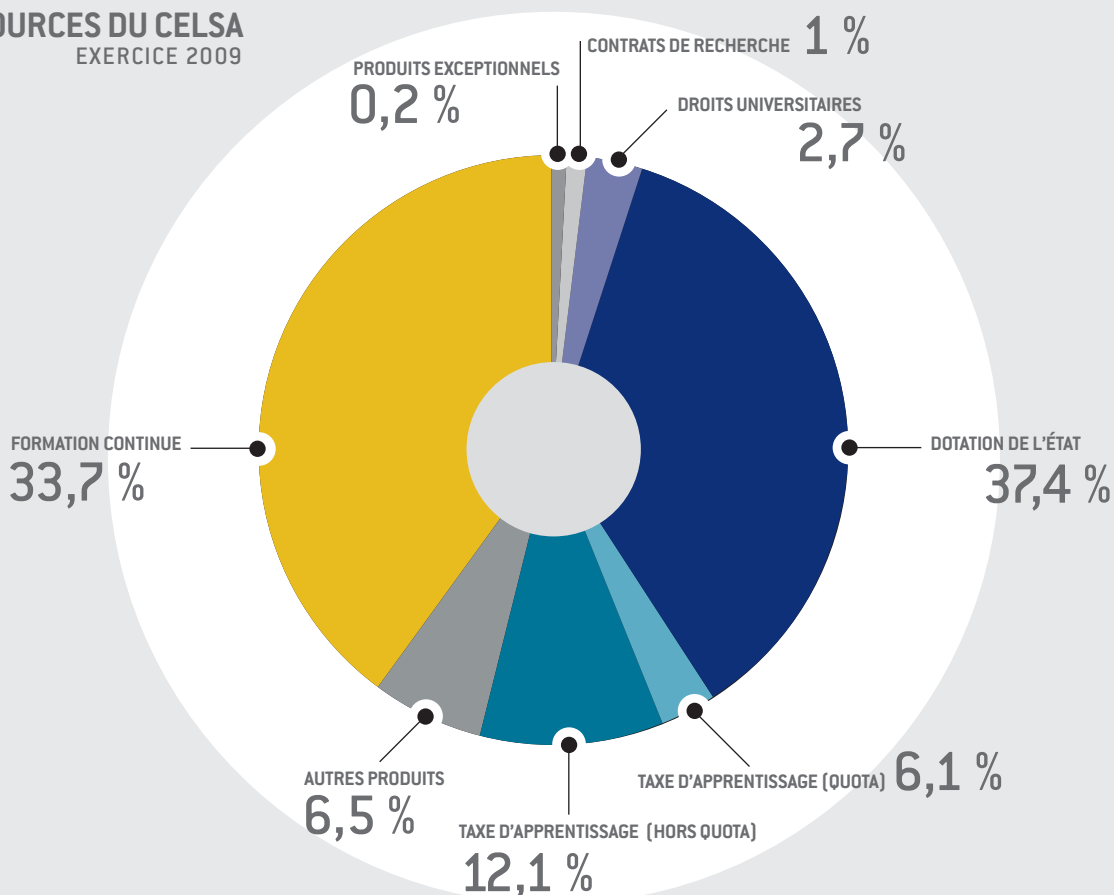
LE CELSA N'AURAIT PU VOIR LE JOUR SANS LA DÉTERMINATION ET LA CONFIANCE DE SES PREMIERS PARTENAIRES...

Plus que jamais dans un environnement concurrentiel, il a besoin de votre soutien pour se développer et garantir les valeurs qui ont fait sa réputation : humanisme, innovation, expertise, professionnalisme.

La réalisation de ses projets dépend en grande partie des ressources que l'école parviendra à mobiliser dans

les prochaines années. Pour **maintenir son niveau d'excellence**, attirer les meilleurs experts internationaux dans son domaine et garantir la qualité des formations à ses étudiants, le CELSA doit sans cesse innover, s'adapter aux changements sociaux et technologiques afin de **répondre efficacement aux attentes des entreprises et de la société**.

LES RESSOURCES DU CELSA EXERCICE 2009



COMMENT PARTICIPER ?

En aidant le CELSA à créer une chaire pour l'innovation et la création d'entreprises dans la communication et les médias

Devenez membre fondateur

Afin d'accompagner son essor, le CELSA vous propose de participer en tant que **membre fondateur à la création d'une chaire pour l'innovation et la création d'entreprises dans la communication et les médias**. La chaire constituera le cadre d'échanges et de rencontres entre le champ universitaire et le monde socio-économique autour de problématiques communes.

La chaire pour l'innovation et la création d'entreprises dans la communication et les médias est créée pour quatre ans renouvelables par une convention entre le CELSA et plusieurs partenaires privilégiés autour de thématiques de recherche et de formation définies d'un commun accord. L'objectif est de doter la chaire d'un budget annuel minimal de 320 000 euros.

Chaque membre fondateur est représenté au sein d'un comité de pilotage, chargé d'assurer la coordination administrative et pédagogique de la chaire et de rendre compte de l'utilisation des fonds selon les modalités précisées dans ses statuts.

EN DEVENANT MEMBRE FONDATEUR DE LA CHAIRE, VOUS SEREZ UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DU CELSA

vous êtes membre du comité de pilotage de la chaire ;

votre nom est associé à celui du CELSA et figure sur les supports de communication ;

vous êtes co-organisateur du forum annuel sur l'innovation dans la communication et les médias ;

vous pouvez accéder aux résultats des travaux de recherche de la chaire ;

vous disposez de créneaux réservés pour l'utilisation de l'amphithéâtre pour l'organisation de conférences thématiques en information, communication, marketing, ressources humaines...

vous êtes inscrit au tableau d'honneur des donateurs.

LES AVANTAGES FISCAUX

- LES **ENTREPRISES** DONATRICES PEUVENT BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DE 60 % DU MONTANT DES DONS DANS LA LIMITE DE 5 POUR 1 000 DU CHIFFRE D'AFFAIRES (ARTICLE 238 BIS CGI).
- LES **PARTICULIERS** BÉNÉFICIENT D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS SUR LE REVENU ÉQUIVALENTE À 66 % DU DON DANS LA LIMITE DE 20 % DU REVENU IMPOSABLE (ARTICLE 200 CGI).
- LES **PARTICULIERS ASSUJETTIS À L'ISF** PEUVENT BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 75 % DES DONS EN NUMÉRIQUES ET DES DONS EN PLEINE PROPRIÉTÉ DE TITRE DE SOCIÉTÉS DANS LA LIMITE DE 50 000 € (ARTICLE 885-0 V BIS A CGI).

2 Devenez membre actif

En apportant votre soutien au CELSA, **vous pouvez également contribuer au financement d'une ou plusieurs actions de la chaire** pour l'innovation dans la communication et les médias. A titre d'exemple, votre aide peut contribuer dans le cadre de la chaire à soutenir les projets suivants :

| | |
|--|----------|
| Accueil de chercheurs étrangers pour 3 mois | 35 000 € |
| Prix de l'innovation entrepreneuriale | 10 000 € |
| Bourse jeune chercheur pour 1 an | 7 000 € |
| Bourses de formation entrepreneuriale | 5 000 € |
| Bourse de mobilité internationale pour 1 an | 4 000 € |
| Bourse d'excellence au titre de la promotion sociale | 2 500 € |

EN DEVENANT MEMBRE ACTIF DE LA CHAIRE, VOUS SEREZ UN PARTENAIRE DU CELSA

vous renforcez votre visibilité et votre présence au sein de l'école et auprès de ses partenaires ;

votre nom est associé à l'action que vous contribuez à financer ;

vous nouez des contacts privilégiés avec les étudiants et le corps professoral ;

vous pouvez accéder aux mémoires de recherche des étudiants ;

vous êtes invité aux manifestations de l'école (journées d'études, colloques, forum entreprises, remise de diplômes,...).

3 Devenez membre de soutien

Par vos dons ponctuels, vous pouvez contribuer à la notoriété du CELSA et à son développement.

EN DEVENANT MEMBRE DE SOUTIEN DE LA CHAIRE, VOUS INTÉGREREZ LE CLUB DES DONATEURS DU CELSA

vous êtes invité officiellement aux manifestations de l'école (journées d'études, colloques, forum entreprises, remise de diplômes,...) ;

vous recevez un certificat de donateur.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

CONTACTEZ NOUS :

— **VÉRONIQUE RICHARD**, DIRECTEUR
Tél. : 01 46 43 76 13

— **PHILIPPE VANNIER**, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Tél. : 01 46 43 76 10

partenariats@celsa.paris-sorbonne.fr
www.celsa.fr

77, RUE DE VILLIERS - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE



CHAIRE

POUR L'INNOVATION ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES DANS LA COMMUNICATION ET LES MÉDIAS

DESSCRIPTIF

POURQUOI UNE CHAIRE POUR L'INNOVATION ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES DANS LA COMMUNICATION ET LES MÉDIAS ?

L'actualité des médias et des entreprises illustre chaque jour l'inventivité des organisations et des individus prompts à « déplacer les cadres », à saisir l'opportunité de nouveautés technologiques, de nouveaux usages, de regards décalés sur la communication et ses formes.

Ces innovations sont porteuses de l'évolution des pratiques et usages et s'avèrent créatrices de valeur pour les entreprises. Une chaire spécifiquement dédiée à l'observation de ces innovations va permettre de croiser l'émergence de pratiques communicationnelles et médiatiques avec leur interrogation et leur mise en perspective par leur approche universitaire privilégiée au CELSA.

QUEL EST L'OBJET DE LA CHAIRE ?

La chaire a pour objet de développer un programme d'activités d'enseignement et de recherche centré sur des problématiques innovantes dans le domaine de la communication et des médias. Ces activités sont coordonnées par une équipe scientifique et pédagogique dédiée.

La chaire renforce la synergie entre la communauté universitaire et le monde socio-économique et contribue à l'ouverture de l'école sur les innovations menées dans le monde de l'entreprise.

Elle permet aux entreprises partenaires de transmettre leur expérience à un public d'étudiants et de chercheurs et de se nourrir de leurs travaux d'étude.

COMMENT EST-ELLE CRÉÉE ?

La chaire naît de la rencontre entre le projet de l'école structuré autour de thèmes de recherche et de formation spécifiques et l'intérêt qu'il suscite auprès des entreprises partenaires. Les membres fondateurs sont au nombre de trois minimum et de six maximum.

QUELLE EST SA STRUCTURE JURIDIQUE ?

Créée au sein du CELSA, la chaire est une structure souple qui n'a pas de personnalité morale. Il ne s'agit ni d'une fondation, ni d'un fonds de dotation capitalisable. Une convention signée pour quatre ans par tous les partenaires définit son organisation et ses modalités de fonctionnement. Les entreprises qui participent à sa création sont considérées comme co-fondateurs. Les entreprises qui soutiennent l'une ou plusieurs des activités de la chaire sont considérées comme membres actifs.

Les autres contributeurs sont considérés comme membres de soutien.

COMMENT EST-ELLE ORGANISÉE ?

La chaire est composée d'une équipe pédagogique qui comprend des enseignants-chercheurs titulaires rémunérés par l'école, des professeurs associés, un ou plusieurs post doctorants, des ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche) et des chargés d'enseignement contractuels issus du monde de l'entreprise.

Un comité de pilotage définit les axes de recherche de la chaire, donne un avis sur les orientations de la recherche et le contenu des enseignements. Il évalue les résultats obtenus au regard

CHAIRE

POUR L'INNOVATION ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES DANS LA COMMUNICATION ET LES MÉDIAS

des objectifs fixés. L'organisation et le mode de fonctionnement de la chaire sont précisés dans ses statuts.

COMMENT EST-ELLE FINANCÉE ?

La chaire est financée par l'apport des partenaires du projet. Son budget annuel d'un montant minimum de 320 000 euros est géré comme une ressource affectée clairement identifiée au sein de la masse financière de l'école. Un bilan de l'utilisation des crédits est établi chaque année et les crédits non utilisés sont reportés sur l'exercice suivant.

La participation annuelle de chaque membre fondateur est de 80 000 euros pendant quatre ans. S'ajoutent à ces fonds les contributions et dons collectés auprès des membres actifs ou de soutien.

QUELLE EST L'AFFECTATION DES FONDS ?

Les fonds collectés permettent de financer les activités de la chaire : interventions de chargés d'enseignement, invitation de professeurs étrangers, financement de bourses de recherche, de formation ou de mobilité, organisation de manifestations scientifiques. Chaque action fait l'objet d'un descriptif détaillé.

QUELLE RECONNAISSANCE POUR LES ENTREPRISES ?

Les entreprises fondatrices de la chaire sont des partenaires privilégiés de l'école. Elles sont citées comme telles dans les différents supports de communication. Elles bénéficient d'un accès spécifique à des travaux de recherche appliquée. Elles établissent des contacts réguliers avec le corps

professoral et les étudiants. Les partenaires sont invités aux manifestations scientifiques et festives organisées par l'école (journées d'études, colloques, cérémonies de remise de diplômes...). En outre, les entreprises participantes bénéficient des avantages fiscaux prévus par la réglementation.

QUELS AVANTAGES POUR LE CELSA ?

En contractualisant avec ses partenaires, le CELSA renforce ses liens avec le monde socio-économique, accroît sa visibilité en recherche et intensifie la professionnalisation de ses formations. L'équipe pédagogique est enrichie de nouveaux talents et l'offre de formation élargie à de nouveaux champs de recherche. Des cas pratiques innovants, des thèmes de réflexion renouvelés, une offre de stages élargie, des perspectives professionnelles encourageantes sont offerts en plus grand nombre aux étudiants.

À QUEL PUBLIC S'ADRESSE LA CHAIRE ?

La chaire pour l'innovation et la création d'entreprises dans la communication et les médias s'adresse à un public d'étudiants, de chercheurs et de professionnels. Les étudiants peuvent être amenés à bénéficier de l'apport de la chaire selon leurs projets et leurs thèmes de recherche quel que soit leur département de rattachement (communication, marketing publicitaire, médias, ressources humaines, journalisme).

Les bénéfices attendus de la chaire en termes pédagogiques et scientifiques pourront également être profitables aux stagiaires de la formation continue préparant un master ou le MBA.

CHAIRE

POUR L'INNOVATION ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES DANS LA COMMUNICATION ET LES MÉDIAS

PROGRAMME DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES ET SCIENTIFIQUES

Enseignement

PROFESSEURS ASSOCIÉS

Si la responsabilité pédagogique et scientifique de la chaire reste de la compétence des enseignants-chercheurs titulaires du CELSA, une part importante des enseignements est assurée par des enseignants associés. Cette complémentarité des compétences qui fait la force du CELSA garantit l'ouverture de l'école sur le monde socio-économique et la professionnalisation des formations.

Deux enseignants associés seront recrutés sur une période de 10 mois renouvelable pour un volume global de 240 h d'enseignement, ce qui représente 17 000 euros (charges patronales comprises) pour chacun des deux enseignants.

L'enseignement complémentaire sera assuré par des intervenants extérieurs recrutés pour des interventions ponctuelles. Cet enseignement de 450 h est décomposé en cours magistraux (150 h) et cours de travaux dirigés (300 h), soit un montant total de 30 000 euros (charges patronales comprises).

PROFESSEURS ÉTRANGERS INVITÉS

Des professeurs étrangers, spécialisés dans le domaine de la communication et des médias, seront invités dans le cadre de la chaire pour des périodes d'un mois. Une somme de 35 000 euros permettra d'inviter 3 professeurs

en prenant en charge leurs frais de transport et de séjour ainsi que leur rémunération.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Dans le cadre d'échanges internationaux, des professeurs du CELSA pourront être amenés à se rendre dans des universités ou écoles partenaires à l'étranger. Une somme de 5 000 euros sera utilisée pour leur défraiement.

Soutien et valorisation de la recherche

COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

Un budget de 15 000 euros sera consacré à des actions de valorisation des travaux de recherche : publications (revues, ouvrages), traductions d'articles ou d'ouvrages en langues étrangères et diffusion par des supports adaptés (web, mailings).

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

L'objectif est de valoriser les travaux de la chaire par l'organisation notamment d'une grande manifestation annuelle placée sous le patronage des membres fondateurs de la chaire. Sous la forme d'un colloque participatif ou de tables rondes, cette manifestation sera centrée sur un thème de recherche développé dans le cadre de la chaire.

CHAIRE

POUR L'INNOVATION ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES DANS LA COMMUNICATION ET LES MÉDIAS

Elle permettra de diffuser les résultats des travaux auprès d'un public mixte composé d'universitaires et de professionnels de l'entreprise et constituera un lieu d'échanges croisés. Une somme de 50 000 euros sera consacrée à l'organisation et à la valorisation de cette opération notamment sous la forme de publications.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les ressources documentaires et audiovisuelles offertes aux étudiants seront enrichies par l'achat de nouveaux ouvrages, par des abonnements à des revues spécialisées ou par des adhésions à des ressources en ligne, ainsi que par du matériel spécialisé. Le budget annuel de documentation est de 6 000 euros.

CONDUITE ET PILOTAGE DU PROGRAMME

Une somme de 30 000 euros sera dédiée à la conduite et au pilotage du programme de la chaire au plan administratif et logistique.

Aides aux projets

BOURSE JEUNE CHERCHEUR

Deux bourses annuelles de 7 000 euros chacune seront attribuées à des jeunes chercheurs doctorants sélectionnés par le comité de pilotage pour la qualité ou l'originalité de leur recherche en cours. Ce montant correspond au montant des allocations du dispositif Cifre.

BOURSE D'EXCELLENCE

Des difficultés financières ne doivent pas être un obstacle à la poursuite d'études. Quatre bourses d'excellence de 2 500 euros seront attribuées au titre de la promotion sociale à des étudiants méritants sur la base de leur projet d'études et de recherche.

BOURSE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

Quatre bourses de 4 000 euros devront permettre d'encourager les échanges universitaires internationaux en aidant des étudiants de l'école à concrétiser leurs projets d'études hors de France, mais aussi en accueillant en France des étudiants étrangers pendant tout un semestre.

BOURSES DE FORMATION ENTREPRENEURIALE

Douze bourses de 5 000 euros seront attribuées par un jury aux étudiants de la formation dédiée à l'innovation et à la création d'entreprises dans la communication et les médias sur la base de l'originalité et de la pertinence de leur projet de création d'entreprises.

PRIX DE L'INNOVATION ENTREPRENEURIALE

Dans le cadre du master entrepreneurial mené en partenariat avec l'incubateur de la Mairie de Neuilly-sur-Seine, trois prix de 10 000 euros pour le premier et 5 000 euros pour chacun des deux suivants, récompenseront des projets innovants de création d'entreprises dans le domaine de la communication et des médias.

77, RUE DE VILLIERS - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

